



Commission scolaire  
**DES PHARES**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

#### ***Collaboration entre les Jardins de Métis et le Centre de formation Mont-Joli-Mitis pour la réalisation du projet « Arrière cours »***

Mont-Joli, le 25 mai 2012 – Les élèves en Réalisation d'aménagements paysagers du Centre de formation Mont-Joli-Mitis (CFPMM) ont réalisé un projet novateur aux Jardins de Métis. Dans le cadre de leur formation, les élèves et leurs professeurs se sont concertés pour créer une arrière-cour urbaine pour différentes constructions domiciliaires et un aménagement original attenant à une terrasse reliant l'ensemble du projet.

Ces aménagements soulèvent différents défis horticoles, technologiques et paysagers. Les murs, les toits végétalisés ainsi que la présence d'un rideau et d'un bassin d'eau, éléments réunis en un seul lieu, forment un ensemble harmonieux et rempli de curiosités.

L'horticulture au Québec est en constante évolution. Les écoles de formation doivent participer à cette évolution en innovant et en permettant aux élèves de dépasser les modèles traditionnels. L'installation sera exposée en permanence aux Jardins de Métis et toute la population est invitée à s'y rendre au cours de la prochaine saison pour profiter de ce nouvel attrait et découvrir le savoir-faire des élèves du CFPMM. Bienvenue à toutes et à tous !

-30-

Source : Stéphanie Ross  
CFP Mont-Joli-Mitis  
418 775-7577, poste 1556





Dans l'ordre habituel : Sébastien Roy et Isabelle Dupont, élèves participants, Huguette Potvin, enseignante, Jean-Yves Roy, enseignant et Stéphanie Ross, conseillère pédagogique en agriculture, se tiennent devant l'entrée du futur jardin d'eau du projet « Arrière cours ».

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

